Chambre des communes
House of Commons
Canada

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : **421-00823**

DE : **M. DAVIES (VANCOUVER KINGSWAY)**

DATE : **LE 26 OCTOBRE 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L' HONORABLE JANE PHILPOTT**

Réponse du ministre de la Santé

SIGNATURE
Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Dons de sang

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada est déterminé à assurer la sécurité et la qualité des réserves de sang du Canada. Le Canada est considéré comme ayant l'un des systèmes de transfusion sanguine les plus sécuritaires au monde. La sécurité du système de réserves de sang du Canada est assurée par une surveillance réglementaire complète, par l'application de critères précis régissant la sélection des donneurs et par l'utilisation de technologies d'analyse de sang à la fine pointe.

Au Canada, il n'existe aucun règlement interdisant aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) et à d'autres groupes de donner du sang. La politique sur l'exclusion de donneurs fait partie des décisions prises par les établissements de sang, la Société canadienne du sang et Héma-Québec. Toutefois, en vertu du *Règlement sur le sang* du Canada, la Société canadienne du sang et Héma-Québec sont tenus de présenter une demande à Santé Canada pour faire approuver toute modification de leurs processus, y compris ceux qui touchent la sélection des donneurs. Santé Canada devra évaluer et autoriser les modifications avant leur mise en œuvre. Ce faisant, Santé Canada tiendra compte des risques et avantages que représente la modification en question pour les receveurs potentiels.

L’exclusion des donneurs de sang qui sont des hommes ayant des relations sexuelles avec d’autres hommes (HSH) vise à réduire le risque de transmission par les composants sanguins du virus de l’immunodéficience humaine (VIH), de l’hépatite B et de l’hépatite C. L’exclusion concerne la situation au Canada et le fait que, en fonction des données sur la surveillance nationale de la santé publique, la prévalence et l’incidence du VIH sont considérablement plus élevées chez les HSH que dans la population en général. Les données de l’Agence de la santé publique du Canada révèlent que 48,8 % de tous les cas de VIH signalés chez les adultes sont attribuables à la catégorie d’exposition des HSH, qui représente environ 5 % de la population.

Malgré les avancées dans le domaine de l’analyse du sang, la détection et l’exclusion des donneurs demeurent des mesures de sécurité pertinente puisqu’elles permettent de prévenir l’ajout d’unités de sang contaminé au système, ce qui est plus sécuritaire que la récupération d’une unité contaminée ayant déjà été ajoutée au système. Il est nécessaire de combiner l’analyse des donneurs aux mesures de dépistage pour protéger le système de collecte de sang du Canada. Cette approche est très efficace puisqu’aucune transmission du VIH par transfusion sanguine n’a été enregistrée au cours des 25 dernières années au Canada.

En juin 2016, Santé Canada a approuvé une proposition des établissements de sang visant à modifier la période d’exclusion des donneurs de sang pour les HSH d'une période d’exclusion de cinq ans à une année. Cette politique d’exclusion est conforme à l’approche de plusieurs autres pays qui ont mis en œuvre, ou prévoient mettre en œuvre, une période d’exclusion de un an pour les HSH, y compris les États-Unis, l’Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne, la France, la Suède, la Finlande et les Pays-Bas.

Bien que l'Afrique du Sud ne dispose pas de critères de sélection de donneurs de HSH, le paysage du don de sang et la prévalence du VIH dans ce pays diffèrent du Canada. L'Afrique du Sud n'a pas d’exclusion pour les donneurs HSH car le VIH est également important dans la population des HSH et des non-HSH.

Dans le cadre de l’engagement du gouvernement d’examiner les obstacles qui empêchent les HSH à donner du sang, Santé Canada versera 3 millions de dollars à la Société canadienne du sang afin qu’elle travaille en collaboration avec Héma-Québec. Cet investissement permettra de financer des recherches comportementales afin d’assurer des pratiques non discriminatoires; d’organiser une conférence internationale avec des chefs de file en santé de partout dans le monde afin de discuter de la politique pour les dons de sang et de mettre au point d’autres technologies (telles que les technologies de réduction des agents pathogènes) en partenariat avec l’industrie et le milieu universitaire. La conférence internationale, organisée par la Société canadienne du sang et Héma-Québec, aura lieu en janvier 2017.

À titre d’organisme de réglementation, Santé Canada envisagera d’autres modifications à la politique d’exclusion des donneurs HSH, y compris son élimination à condition que les présentations en ce sens des établissements de sang comportent des preuves scientifiques démontrant que la modification n’engendrerait pas de risques inacceptables et qu’elle serait avantageuse pour le système de collecte de sang du Canada.